

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 63 (1971)
Heft: 1

Artikel: La main-d'œuvre étrangère dans notre pays
Autor: Ducommun, C.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La main-d'œuvre étrangère dans notre pays

Par C. F. Ducommun

Réd. – Après la votation sur l'initiative contre la surpopulation étrangère, le Conseil fédéral s'est penché sérieusement sur les multiples problèmes que soulèvent les travailleurs étrangers dans notre pays. La presse avait suggéré, après cette votation, que le Conseil fédéral désigne un délégué pour l'étude des problèmes de la main-d'œuvre étrangère, à l'instar d'autres délégués du Conseil fédéral (pour le logement, les questions conjoncturelles, etc.).

Notre gouvernement a cependant jugé plus utile d'instituer une commission consultative permanente chargée de l'étude du problème de la pénétration étrangère. Il s'est adressé à toutes les organisations intéressées sur le plan économique, culturel et religieux, pour leur demander si elles souscriraient à l'idée de la création d'une telle commission et, le cas échéant, si elles étaient prêtes à y déléguer des représentants. Dans sa séance du 18 novembre 1970, le Conseil fédéral a élu les membres de cette commission qu'il a placée sous la présidence du professeur Charles Frédéric Ducommun, ancien directeur général des PTT.

Au cours de la séance constitutive, le professeur Ducommun a présenté, en guise d'introduction, un exposé sur le problème de la pénétration étrangère. Il a bien voulu nous autoriser à le reproduire dans la Revue syndicale suisse. En voici le texte:

Les tâches de cette commission seront très difficiles. Souvent nous serons tentés de dire avec le Maréchal Pétain: «Ce n'est rien de faire son devoir, mais c'est de savoir où il est.»

Ce qui nous réunit, c'est une inquiétude, le sentiment qu'éprouve maint citoyen suisse de ressembler au fameux apprenti sorcier.

Nous sentons le besoin de redevenir maître de notre propre destinée; ce qui ne veut pas dire freiner ou accélérer, mais tout d'abord voir clair.

Pour commencer, que pouvons-nous reconnaître comme réalités, quelles que soient nos opinions?

Nous avons presque un million de travailleurs étrangers dans notre pays.

J'ouvre ici déjà une parenthèse qui nous sera utile tout à l'heure:

– Plus de mille entreprises suisses occupent à l'étranger d'importants effectifs non suisses.

Si l'on additionne le nombre des employés et ouvriers qui, en dehors de la Suisse, travaillent sous direction suisse dans des entreprises suisses, on arrive à un chiffre stupéfiant de plusieurs centaines de milliers d'hommes.

Si l'on additionne ces deux légions étrangères, de l'intérieur et de l'extérieur, et si l'on y ajoute les femmes et les enfants, on arrive à un chiffre de population non suisse – mais dirigée par la Suisse – de près de trois millions d'être humains.

Par tête, non pas d'habitant, mais de citoyen, la Suisse est certainement le peuple le plus impérialiste du monde.

Par tête, la Suisse possède à l'étranger, comme investissements industriels, deux fois plus, et même davantage, que le citoyen des Etats-Unis.

L'équilibre de notre balance des comptes s'explique par la formule: «Les Suisses sont des gens qui jettent l'argent par les fenêtres, mais du dehors au dedans.»

C'est parce que nous sommes devenus un peuple de cadres et de commandement que nous comptons neuf universités et un nombre impressionnant d'écoles techniques et supérieures.

Le dernier ouvrage de Lorenz Stucki en dit long à ce propos.

C'est pour cette raison que nous devenons un peuple de «cols blancs».

D'où notre «importation» de «cols bleus».

En raison des problèmes que nous pose le recours aux travailleurs étrangers, nombre d'entreprises accélèrent la transplantation de leur fabrication à l'extérieur et tendent à fournir, à partir de la Suisse, des prototypes et des modèles.

C'est l'exportation directe de la matière grise, de la pensée, qui, d'ailleurs, se vend à haut prix.

Plus encore, privées de collaborateurs techniques en nombre suffisant, certaines de nos entreprises renoncent même à la réalisation du prototype et vendent de l'abstraction, c'est-à-dire l'étude mathématique. Elles exportent des calculs.

L'essentiel pour la Suisse est donc de garder chez elle les cerveaux. D'ailleurs, quand on parle de travailleurs étrangers, il ne faut pas oublier qu'ils forment le 9% de notre corps médical, 25% de nos ingénieurs et près de 40% de nos physiciens.

On ne peut plus prétendre que nous importerions du prolétariat et que nous exporterions nos élites.

Je ne veux pas affirmer que dans ce double phénomène de la transplantation, d'une part, et de l'intellectualisation d'autre part, il y ait une voie à élargir.

Mon rôle est de me borner à constater un état de fait, un éventuel élément de problème pour l'un ou pour l'autre des trois ou quatre groupes qui vont se partager l'immense tâche, – une tâche presque sans frontières – qui va nous incomber.

Autre constatation majeure: La natalité suisse est insuffisante.

Parmi les enfants jusqu'à 16 ans, on comptait dans notre pays un étranger sur 10 en 1960.

Aujourd'hui: un sur quatre!

Ici également je me borne à constater.

Remarquons encore que les parents suisses contraignent leurs enfants – heureusement – à faire un apprentissage, – d'où la quasi-disparition des Suisses de la classe des manœuvres.

Or, quand on interroge les enfants italiens ou espagnols, dans nos écoles, une réponse fait l'unanimité: «Moi, quand je serai grand, je ne serai pas manœuvre comme mon papa.»

Il serait superflu que j'en commente les incalculables conséquences pour le temps, pas très lointain, où ces gosses s'intégreront dans notre économie nationale.

Problème énorme, qui doit être étudié aussi en fonction d'une éventuelle récession économique.

Pour clore cette introduction, je crois que nous pouvons tous nous rendre à l'évidence que nous avons besoin, pour un avenir qui semble encore long, de travailleurs étrangers, dans une proportion qu'il ne m'appartient pas de déterminer.

C'est grâce à leur présence que nous sommes un peu plus riches qu'autrefois.

Reste à savoir, suivant l'optique particulière de chacun d'entre nous, si cette évolution est heureuse ou néfaste.

A part le problème économique, il se pose de graves problèmes sociaux et humains, et, comme troisième et dernier volet – peut-être le plus important – la question de nos constantes nationales, la future structuration et la survie de notre pays.

Cette division en trois grands chapitres:

- a) problèmes économiques
- b) problèmes sociaux
- c) problèmes culturels

me semble devoir conditionner la répartition des mandats de notre commission.

Le groupe d'études économiques

devrait *concevoir un comportement* de l'économie suisse, examiner diverses variantes de la politique d'implantation, de transplantation, de sélection de la production, éventuellement de priorités.

Nous touchons là, entre autres, à la traditionnelle alternative du déplacement des travailleurs ou du déplacement des capitaux.

Les entreprises qui ont déplacé leur fabrication à l'étranger, qui sont allées au-devant des travailleurs, font ainsi une politique qui ne perturbe pas la communauté suisse. Cette politique nous met à l'abri de problèmes sociaux dans la maison helvétique.

C'est un aspect qui intéresse aussi le groupe II, puisque la santé publique se trouve menacée par des concentrations d'usines dans

des régions suisses dangereusement surpeuplées. Nous y reviendrons plus loin.

Puisque la surchauffe en Suisse est plus virulente que chez la plupart de nos voisins, pourquoi ne pas exporter notre fièvre?

Je ne suis pas qualifié pour en juger...

Nous connaissons les aléas de cette politique de déconcentration. Il est difficile de trouver un bon «climat» d'investissement, de se placer près du consommateur, ou près de la matière première, ou encore près du potentiel humain.

A l'extérieur, on court des risques politiques (voir Cuba), des risques de politique financière (aux Indes, les hauts et les bas de la politique douanière perturbent les programmes de fabrication).

Puisqu'il y a des limites à notre potentiel financier et humain, certains de nos concitoyens pensent que l'économie helvétique ne peut pas continuer à tout entreprendre.

Il faudrait canaliser le torrent.

C'est ainsi qu'un industriel dans l'appareillage de haute précision s'indigne de voir quelques-uns de ses meilleurs ouvriers le quitter pour aller faire de l'insipide travail de montage et d'assemblage dans la branche automobile.

Tout cela pour une question de salaire...

Des ouvrières quittent des ateliers de petite mécanique pour les brasseries ou les fabriques de tabacs, et cela au détriment de notre balance des paiements.

Selon ces critiques, il faudrait tout de même voir plus loin et accorder une priorité aux branches qui assureront, selon eux, l'avenir de nos enfants, en Suisse et dans le monde.

Il faudrait, disent-ils, freiner la consommation intérieure et non pas freiner l'exportation, capitale source de vie.

Mais est-il possible de faire une politique prioritaire de ce genre, ne fût-ce que pour la main-d'œuvre, dans une économie restée foncièrement libérale? Le régime démocratique même le supporterait-il?

On pourrait varier à l'infini les aspects économiques de ce vaste problème.

C'est ainsi que les syndicats, de leur côté, voient une solution partielle du problème de la main-d'œuvre dans la rationalisation des entreprises et de l'économie en général.

C'est ici le lieu de rappeler une boutade dont j'ai oublié l'auteur: «Chez nous, ce n'est pas l'ouvrier qui est trop payé, mais la main-d'œuvre qui est trop chère.»

Rationaliser est plus facile à dire qu'à faire, et il faudra s'expliquer, dans l'avenir, sur la base de cas très concrets.

Je crains d'être sorti du terrain que nous circonscrit le Conseil fédéral, mais il me semble néanmoins que, même avec des tâches plus restreintes, un groupe économique reste indiqué, ne fût-ce

qu'en raison de la composition de notre grande commission plénière, où prédominent nettement les représentants des forces économiques.

Le groupe d'étude des problèmes d'intégration des travailleurs étrangers et de cohésion sociale

doit proposer des solutions aux diverses questions qui culminent dans cette préoccupation globale:

Comment vivre au mieux avec ce million de travailleurs étrangers, et eux avec nous.

J'imagine que le président de groupe déléguera ses tâches, qu'il s'agisse de la politique d'accueil, du régime des saisonniers, des méthodes d'assimilation et d'intégration, de l'éducation des enfants, de la procédure de naturalisation, de la politique du logement¹, du recyclage professionnel, de recommandations aux organisations patronales et aux syndicats d'ouvriers et d'employés au sujet, par exemple, de la promotion des travailleurs étrangers et du climat des entreprises.

Cet effort de compréhension doit se faire à double sens. Un contre-maître d'une grande entreprise me déclarait récemment: «J'arrive à l'usine à 7 heures et j'en sors à 17 heures, c'est-à-dire après avoir passé 9 heures à l'étranger, car je suis le seul mécanicien de langue française. Je rentre en Suisse, enfin, à la fin de la journée. Au travail, c'est moi l'étranger.

Ensemble, les autres se sont fait un «chez eux».

Quand on pense aux difficultés qu'éprouvent même des intellectuels à se comprendre par-dessus les frontières nationales et culturelles, quand on pense à toutes les précautions que l'on prend pour ne pas traumatiser nos adolescents quand ils entrent dans la vie, on s'étonne de voir avec quelle désinvolture on lance dans une aventure humaine des concitoyens qui n'y ont pas été soigneusement préparés.

Ce grand travail revêt un caractère d'urgence d'une part et, d'autre part, de longue portée, ce deuxième aspect devant être abordé en collaboration avec le groupe III.

L'importance d'une politique d'intégration à double effet est trop évidente pour que je la commente plus longuement.

Certaines brèches à colmater sont graves pour l'avenir de la paix intérieure de notre pays. Un pédagogue de la région industrielle de Lausanne a interrogé une série d'enfants espagnols sur leur désir de devenir un jour des Suisses: «Pas du tout... Les Noirs des États-

¹ Logement: On exproprie bien pour les autoroutes. Pourquoi ne pas en faire autant dans la politique foncière? Car, comme on l'a relevé dans certains milieux ouvriers, rouler n'est pas plus important que d'être logé.

Unis sont devenus citoyens américains. Ça n'a rien changé. Ils sont aussi méprisés qu'autrefois.»

Il faut, bien sûr, se garder d'extrapoler, mais nous avons le devoir de ne pas sous-estimer de telles réactions. Certaines minorités sont parfois plus déterminantes que la majorité silencieuse.

Il faudra envisager beaucoup de réalisations concrètes, certes, mais les actes doivent s'insérer dans une ambition humaine. Notre écrivain vaudois Edmond Gilliard nous l'a rappelé dans cette formule lapidaire: «Assez d'actes, une parole.»

Dans notre petit pays, ce ne sont pas tant les actes qui manquent qu'une certaine parole.

Puisse-t-elle se dégager de nos travaux.

Le groupe d'étude prospective des équilibres fondamentaux

Il s'agirait de mesurer les conséquences lointaines des diverses solutions élaborées par les deux autres groupes.

D'une part, nous sommes contraints de structurer notre avenir en fonction de l'apport étranger, de la contribution des travailleurs étrangers.

D'autre part, nous devons traiter du problème des travailleurs étrangers en fonction de certains impératifs, de certaines constantes de notre vie civique, de notre vie culturelle.

Il ne s'agit pas seulement d'intégrer les travailleurs étrangers, mais de montrer à notre peuple le ou les chemins qui permettront à la Suisse de rester elle-même tout en transformant certaines structures économiques.

Un jeune économiste me déclarait récemment: «Pourquoi craindre une expansion encore beaucoup plus puissante? Dans le fond, je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas dans cinquante ans une Suisse de vingt millions d'habitants.»

Il faudrait un Gotthelf pour lui répondre.

Nous ne vivons pas seulement de notre revenu. Certes, nous sommes condamnés au rendement, *primum vivere*, mais il faut un optimum. La Suisse perd un mètre carré par seconde de terre agricole. Dans l'Antiquité, Athènes et Rome ont déboisé tous les rivages de la Méditerranée: ainsi a disparu en deux cents ans l'humus que la nature avait patiemment, pendant vingt mille ans, déposé sur le roc. A quoi sert-il à un homme de gagner le monde...

Evidemment, on peut en faire un tout petit problème, mais il faut penser à ceux qui viennent après nous.

Le groupe III devrait donc faire du fondamental pour éviter que notre génération sacrifie l'important à l'urgent. C. F. Ramuz nous invitait à nous méfier de ceux qui mettent le quotidien au premier plan.

En une seule traversée de l'Atlantique, un Boeing liquide et anéantit ce que la nature avait mis plusieurs siècles à élaborer.

Le rendement de l'entreprise n'est pas toujours compatible avec l'intérêt de l'ensemble à long terme.

Trop souvent, l'individu voit son avenir et non l'avenir.

Aussi bien dans notre politique d'intégration que dans nos pré-occupations culturelles, il faudra – sans freiner peut-être – distinguer l'accidentel de l'essentiel.

Dans cette course au développement, jusqu'ici dépourvue de finalité, pourrons-nous maintenir la qualité de la jeune génération pour assumer le challenge formulé par André Siegfried: «Les Suisses sont condamnés à la supériorité»?

On peut en douter, à commencer par l'école.

Un père de famille zuricois m'écrit: «L'un de mes enfants, qui n'a pas terminé l'école primaire, en est à son neuvième instituteur. Il sera donc moins bien instruit que moi quand j'avais son âge. C'est du progrès à reculons.»

Ce qui se passe à l'école se passe aussi ailleurs.

A l'heure où, par une industrialisation accélérée et par l'augmentation de la population, la Suisse s'éloigne toujours plus de ses possibilités naturelles, à l'heure donc où nous devenons toujours plus artificiels et toujours plus vulnérables, il nous faudrait des hommes toujours plus instruits dans tous les milieux et à tous les échelons de la hiérarchie.

Il s'agit donc d'éviter certains trous dans notre travail de prospective. La machine pourrait un jour se gripper faute de desservants capables.

Nous sommes, je le rappelle, les maîtres d'un «commonwealth», d'une «grande puissance en miniature».

A ce titre, nos responsabilités humaines au delà de nos frontières deviennent toujours plus lourdes.

Notre pensée doit être plus large que celle de nos ancêtres. Notre vigilance aussi doit être plus aiguisée. Gilbert Cesbron l'a dit: «Les peuples heureux n'ont pas d'histoire... les autres se chargent de leur en faire une.»

Hélas, cette tragique année 1970 nous l'aura prouvé.

Si nous exerçons sur la grande armée de nos collaborateurs étrangers en Suisse et à l'extérieur une puissance de disposition (cette «Verfügungsmacht», selon le langage de Marx), eux aussi sont aujourd'hui en mesure de nous influencer profondément.

Il s'agit pour nous de conjuguer la fidélité à notre essence, d'une part, et, d'autre part, la solidarité avec ceux qui, par leur travail, viennent nous aider à maintenir nos positions matérielles.

Des travaux du groupe III se dégagerait une sorte de «Leitbild der Schweiz», de boussole pour l'ensemble des études.

En résumé, il s'agit de voir la Suisse comme elle doit devenir, compte tenu de la présence permanente d'une grande partie de nos hôtes.

J'ai essayé d'esquisser le problème, d'en situer le contexte général. J'espère que cette sorte de morphologie nous montrera les tâches à accomplir... ou à rejeter.

Mon travail est strictement personnel. Il y a certainement d'autres problèmes, d'autres approches. On peut imaginer d'autres points de départ un autre concept.

L'essentiel est que nous nous dotions d'un système dans lequel tout aspect particulier, même imprévisible aujourd'hui, puisse s'insérer, trouver sa place.

Que font, que sont les fédérations affiliées à l'USS ?

Le portrait de la Fédération suisse des cheminots (SEV)

Par Hans Düby

Historique de sa fondation

«Cinquante ans d'unité syndicale au service du progrès social et de la démocratie», tel est le titre de la brochure de jubilé qu'a écrite le collègue W. Meier en 1969, à l'occasion des 50 ans d'existence de la Fédération unifiée des cheminots. Dans un style léger et clair, cet ouvrage dépeint la lutte pour la justice sociale en faveur des hommes du rail. Non pas que l'idée du syndicalisme ait pris pied parmi les cheminots il y a 50 ans seulement; bien au contraire, les premiers signes d'union remontent jusqu'au milieu du siècle passé, au début des premiers chemins de fer. Les premiers groupements n'avaient évidemment aucun caractère syndical; ils n'étaient du reste pas viables. Il fallut encore 40 ans jusqu'à ce que le personnel commence à s'organiser systématiquement. Les raisons de cette situation doivent être recherchées dans la situation régnant à l'époque dans le domaine ferroviaire. La Confédération laissait plus ou moins au hasard la construction et l'exploitation des chemins de fer. Cette conception défectueuse eut pour conséquence une prolifération dans tout le pays de grandes et de petites compagnies qui se faisaient la vie dure. Les rivalités incessantes entre les administrations se répandirent aussi parmi le personnel. Dans ces conditions, une réelle unification syndicale ne pouvait être réalisée que lentement et progressivement. De leur côté, les administrations ne négligèrent rien pour empêcher cette